

Bruxelles 2 Janvier 1880.
112 Avenue Louise.



MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Cher Monsieur Fétis 2031

On vient de me communiquer la
décision de la Commission du Musée
relativement au tableau de Salvator Rosa
que je lui ai présenté. Je conçois parfaitement
qu'en présence d'un maître étranger la
Commission ne puisse prendre sa décision
sans l'avis d'un expert. Cependant
comme je ne veux point que vous
puissiez supposer un instant qu'il
me soit venu à l'idée de vous offrir
de vous proposer une œuvre douteuse,
je tiens à protester, non contre la décision
de la Commission que je comprends et
devant laquelle je m'incline, mais
contre la décision de votre expert qui

dénote une incroyable légèreté d'une
parfaite ignorance de l'école Italienne.
Il aurait pu trouver le tableau trop
sombre, trop grand ou trop petit, le
sujet peu intéressant etc... mais
l'attribuer à Magnasco c'est tout
simplement ridicule. J'ai fondé
quatre Magnasco, j'en ai vu peut-être
cinquante dans les six ou huit voyages
que j'ai faits en Italie. Il y a
peu de maîtres aussi répandus. Il
est aussi grotesque d'attribuer
mon tableau à Magnasco qu'à
Conrad Teniers de Droogeloot.
J'ai fondé à Salvator Rosa pendant
cinq ans à Nice où tous les amateurs
de peinture Italienne qui y sont

nombreux ont venus l'admirer.
Jamais ni amateurs ni experts n'ont
émis le moindre doute sur son authenticité.
Parmi les premiers je citerai entre autres le
P^{re} Schumaleff, le D^{re} Schropp, M^{re} H
Dalzouth, le docteur Bonnal dont les
collections de la Connaissance sont connues
parmi les seconds M^{re} Lambert,
Tortallier, Rogiapane, Paccini etc...
Enfin il y a peu de jours encore,
l'honorable Monsieur Henry Doyle, l'un
des experts les plus autorisés d'Angleterre
et qui n'a été que prodigieux à sa
admiration s'écriait en le voyant:
"A splendid work!" et ajoutait: "il est
inutile d'inscrire le nom sur le cadre,
le tableau le nomme lui-même." »

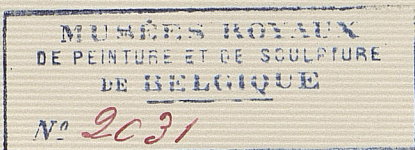
Si maintenant et à Mugearco, ceux de
La Haye qui m'en valent peu, ceux de la
Borde à Milan et la plupart de ceux que
j'ai vus à Venise à Rome et à Florence
me font que de faibles copies de maîtres.
Ce n'est pas sans de longues hésitations que
j'ai pu dire que je m'étais décidé à me
séparer d'une œuvre que je n'aurais peut-être
pu remplacer et que je n'aurais jamais songé
à le proposer au Musée si j'avais eu
l'espace et le jour nécessaire pour l'examiner
convenablement une œuvre de cette
importance. Je n'éprouve donc nul
regret à rentrer en la possession, car
la décision à votre égard ne me touche en
rien et m'enlève aucun des titres
à Noblesse. J'aurai soin, d'ailleurs, de



Je réunir successivement de la
façon constatée par écrit chaque fois
que j'en aurai l'occasion de ce
document les ma réponse à l'incroyable
appréciation de Monsieur Le Roy.

Verily Che Monsieur Fête, recevez
en même temps & mes meilleurs
souhaits & nouvel an, l'expression
de mes sentiments & haute
considération & la profonde estime.

Ch. Carnille & Reuilly.



Reçu à la Commission du
Musée un tableau de Salvator Rosa
que j'ai soumis à son
appréciation.

Bruxelles 10 Janvier 1881.

Edmund Reuss.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 2031

Brux. 9 Janvier 1880

à Mr le Comte Camille
de Renesse

112 Avenue Louis

Br

Comme vous le savez,
le 18 Dec 79, le Com
missaire a l'homme de
vous faire connaître
qu'il se désire pour
acquiescer le tableau de
Salvator Rosa, que
vous avez eu l'oblige-
ance de lui remettre
à son examen.

Elle connaît, et
consigne, cet ouvrage
à votre disposition,
comme réciprocité et
pour que Mr le Comte
s'agisse d'après de sa
conscience. Mr C. Dir.
Le Secrétaire
V. K.

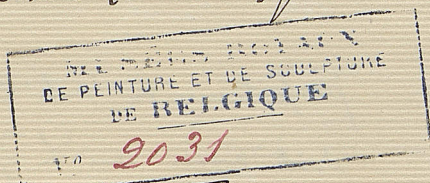
Bruxelles 5 juin 1890

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Mon cher Monsieur N^o 2031

Comment est-ce que vous pouvez supposer qu'on
mit un seul instant en doute votre parfaite
bonne foi relativement à l'attribution du tableau
d'après le Musée ? Plusieurs d'entre vous ont l'honneur
de vous connaître personnellement ; ils savent que de
plus entière confiance en vous à vous paralyser.
Je suis de plus, moi, que vous avez le goût et
l'expérience qui font le bon juge en matière
d'art. Non seulement il est incontestable que
vous croyez fondée l'attribution du tableau pour
lequel il s'agit ; mais encore il est hors de doute
que vous en avez eu assez de motifs sérieux
pour faire cette attribution. En tout cas j'ajoute
qu'il n'a pu être dit au sein de la commission
du Musée un mot qui fût de nature à froisser
votre juste susceptibilité, pas un mot qui
pût donner à penser qu'on mettait en
question votre sincérité.

112 avenue Louise. 4 Janvier 1881.



Cher Monsieur Fétis

Il y a eu indiscretion commise, de
ne vient pas le secrétaire qui n'a pas
l'honneur & connaît. Je n'ai vu aucun
des membres & la Commission de Musique.
Après que vous ayez pris une décision
relativement à mon traité A. n'ai
eu aucune communication émanant
d'un d'eux. C'est donc tout à fait
indirectement que j'ai connu l'avis
de M^r Le Roy. Comme j'ai eu
l'honneur & vous le dis, je n'en
aurais nullement plaint ni pris
d'une décision négative & la part
la Commission de Musique, comprenant

parfaitement toute la liberté que'elle
doit avoir dans le sphère d'action qui
lui est attribuée. Cependant lorsqu'
j'ai vu qu'on donnait mon tableau à
Magnasco je n'ai pu résister à une
légitime étonnement, car à deux choses
l'une, combien je devais être d'une
profonde ignorance moi-même en
fait d'appréciation pour confondre
deux maîtres aussi dissimilaires,
ou bien c'était vous faire injure
de tenir en peu d'estime les connaissances
artistiques et musicales de la Commission
de Musé qui a leur offrir si récemment
un œuvre à si haut ordre sous le

nom d'un maître qui tient un
place marquante dans l'éclectisme italien.
Si j'ai été certain qu'en s'en
faisant tenir à la première hypothèse je
n'aurais eu nulle raison à vous écrire,
mais je ne voulais à aucun prix
qu'on s'arrêtât à la seconde, vous
surtout qui savez que je m'occupe
depuis longtemps à questions d'art
et de tableaux, vous dont j'estime
très haut les connaissances, le goût
et la savoir. C'est là le seul
motif qui m'a décidé à vous
écrire disant avant toute chose
vous assurer à mon parfaite bonne
foi en vous énumérant toutes

Les attestations s'authétiq^{nt} q^{ue}
j'ai recueillies depuis q^{ue} j'ai posé
le tableau en question.

Veuillez j'en prie Cher Monsieur
Félix recevoir l'assurance & un
sentiment & haute considération
de sa profonde estime

Th. Smith & Rees.

Mon cher Monsieur.

1^{er}

2031

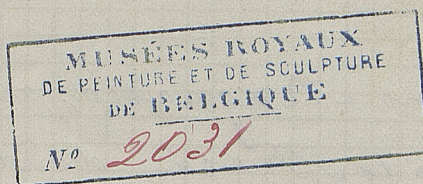
Je cherche vainement à deviner qui
peut vous avoir informé de ce qui s'est
passé au sein de la Commission du Musée
relativement à votre tableau. Si c'était le
Secrétaire, il aurait manqué gravement à
son devoir, si c'est un membre de la Commis-
sion, il s'est exposé à ce qu'on l'accuse d'avoir
commis une indiscretion très égarée.
La délibération de la Commission doit
essentiellement être confidentielle. Mal, au
deshors, ne doit savoir quelle décision a été
présentée, ni par qui, ni pour quel
motif elle a été ~~adoptée~~ ^{doutée} refusée, quand elle le
fut. Si un rapport d'urgence ~~intervient~~,
et intervient, le terme de ce rapport ne
peut pas être communiqué à l'intéressé, la
Commission assumant toute la responsabilité
de l'achat et du refus. Le résultat du
Vote est transmis à qui de droit par
le Secrétaire seul organe de la Commission.
Cette communication officielle a seule une
caractère d'authenticité, de vérité.

On pouvait voyez avoir mal renseigné,
Mon cher Monsieur sur ce qui s'est passé
dans le Duple de la Commission du
Musée sur l'œuvre de votre tableau. Si
je comprends bien, on voyait dit que le
rapport de l'Empereur, dont je n'ai pas le
droit de faire connaître la teneur, était
la seule cause de la non-acquisition de
ce tableau. C'est absolument inexact.
La Commission ne consulte pas l'Empereur
sur la qualité de l'œuvre présentée, ni
sur l'opportunité de leur acquisition pour
la collection de l'Etat. Elle le consulte
sur l'état matériel du tableau et
sur ce qu'il peut connaître de particu-
liers relatifs à son histoire. Je dis voyez
dire, puisqu'il devient nécessaire de
préciser les faits, que le vote négatif
de la Commission sur la mise aux
vends de l'acquisition du tableau a
été indépendant du rapport de l'Empereur.
~~Le point~~ Il ne s'agit pas de dire que
notre doublement n'importe nullement
la reproduction de l'œuvre sur laquelle

s'est ouverte la délibération. Il peut
avoir été motivé par des considérations
de divers natures qui laissent entrées la
question du mérite de la peinture, et
que la Commission approuve sans le croire
obligée de le communiquer à l'Empereur.
Voyez cependant que si cette règle n'était
pas strictement observée, le refus d'ac-
quisition de l'œuvre présentée au Musée
deviendrait souvent lieu à des discussions
sans fin.

Quelques fois, mon cher Monsieur, la
explication qu'une regrettable indisposition
m'a mis dans le cas de devoir vous
donner, et si la explication tout
sommement, si elle ne tient pas la
terrain de généralité, c'est que je ne
veux pas être indiscrètement à mon tour.

Bruxelles, le 29 Décembre 1880



Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément au désir exprimé par Messieurs les Membres de la Commission directrice des Musées Royaux, j'ai examiné le tableau déposé dans la Salle des Séances et représentant deux ermites en méditation dans un site abrupt.

Je ne crois pas, Monsieur, que ce tableau puisse être attribué à Salvator Rosa et quoique le paysage soit bien exécuté et offre un certain attrait, il est bien inférieur aux œuvres du célèbre peintre Napolitain, puis les figures sont si disproportionnées et si confuses, qu'il faut quelque temps avant de pouvoir distinguer le sujet et le nombre de personnages représentés, tandis que dans les paysages de Salvator, les figures, fortement accentuées, se détachent toujours parfaitement, même dans ses productions monotones.

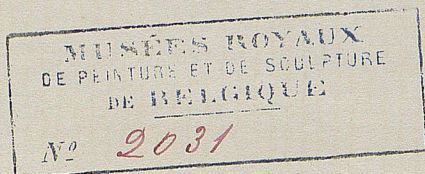
Le peintre qui, par sa manière de faire et ses défauts, offre le plus d'analogie avec l'œuvre présentée, est Monsieur Victor Stieñon, Secrétaire de la Commission des Musées Royaux de peinture &

Stefano Magnasco, artiste génois, contemporain de
Salvator Rosa, dont le prince Demisoff possédait
deux grandes compositions qui ont été adjugées à
sa vente, au prix de 2.700 francs les deux.

Cette peinture est en bon état de conservation, je
n'y ai remarqué que quelques légères restaurations
dans les figures et dans le haut du paysage. Sa
haute valeur vénale ne dépasse pas deux mille francs.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de
mes sentiments respectueux.

Victor Le Roy



Brux 23 Dec 1880

M. J. Le Roy
Comm - Exp. des
Musées Roy. des
Pays-Bas.

La Commission Directr.
aura pu se rendre
bien lui-même convaincu
notre avis sur ^{le} tableau

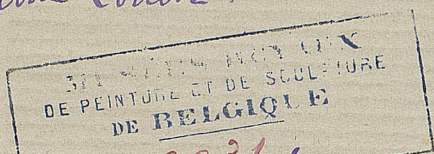
l'authenticité, l'état des
conservations & la valeur
de Salvator Rosa qui
se trouve depuis dans
la Salle des réserves
de la Com.

Agr. M.

Le Secrétaire
V. St

Bruxelles 18 Décembre 1880.

112 avenue Louise.



Messieurs les ~~Membres~~^{Membres} de la
Commission de Munk.

Conformément à la lettre que j'ai
écrite à Monsieur Tortaels relativement
à mon tableau de Salvator Rosa
j'ai l'honneur à vous informer que
je viens de le faire transporter au
Munk afin de le soumettre à
votre inspection.

Je vous prie, à cet effet, Messieurs, d'agréer
mes sentiments distingués.

Edouard Roux.

Monsieur

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
2031

Mon cher Monsieur

M. le Comte Camille
de Renne d'ont reçu
une lettre, désire aider
au Musée un tableau
au important de
Salvatore Rosa.

Lui ai dit qu'il
devait l'envoyer au
Musée, & qu'il fera,
mais pour une seconde
pêcher il me prévint
quel temps est si
mauvais, qu'il préfère

attendre un rayon
de soleil avant que
j'expire l'aurore
à la pluie.

J'ai ma table
chryslie; il y étail
mal placé, il faut
la voir avec un
bon jour. Elle a
fait cependant fait
bon effet.

Quel temps, quel
temps.

Tout à vous

W. Otterley,

Samedi 11 Décembre 1880.



MINISTÈRE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

2037

Cher Monsieur Tortel

J'envoie lundi matin mon
Salvator Rosa au Musée.

Je crois qu'il gagnerait à
être lavé et nettoyé.

L'envie de laisser un place
vid. dans mon salon m'a
toujours empêché de faire
faire cette opération. Toutefois
si le Musée le désire

à l'achat je pense qu'il
y aurait grand avantage
à faire faire le nettoyage.

En attendant le plaisir
de vous revoir en ces jours
venille, recevez, cher Monsieur
Tortals l'assurance de mes
sentiments distingués &
tout dévoué

Edouard de Ruel.



Bruxelles 112 avenue Louise
2 Décembre 1880.

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Cher Monsieur ^{N° 2031} Fortiaux.

Je vous envoie ci-joint la dimension
de mon Salvator Rosa pour que vous
puissiez le communiquer à la
Commission du Musée. — Le
Sujet représente une thébaïde, deux
moines en méditation au milieu d'un
paysage d'un aspect sauvage,
quelques têtes d'anges apparaissent
au dessus d'eux dans le feuillage.
Etat d'une conservation parfaite
et a simplement été "rentoilé" il
y a une dizaine d'années.

Il n'a donc besoin d'aucune espèce
de réparation ni de restauration. Il
mesure 2.^m 34.^c sur 1.^m 76.^c —
C'est un des plus importants que j'
connais après le N° 360 au Louvre
qui mesure 2.^m 17 sur 3.^m 50 et
la belle marine et le galéri Titti
qui mesure 2. 32 sur 3. 94. Il
est infiniment plus important et
plus beau que ceux des musées de
La Haye, et de Bure et Milan
et de Belvédère et Vienne que j'
connais et auxquels j'ai pu le
comparer. Je crois qu'il peut
prendre rang immédiatement après

le chef d'œuvre au Florence et après
les deux plus importants au Louvre.
C'est d'ailleurs l'avis de tous les
experts et connaisseurs qui l'ont
vu. Mal éclairé sur moi et
de dimensions trop grandes pour
mes salons, je serais charmé de le
céder au Musée de Bruxelles au
prix de 15.000 fr. qui me représente
certainement pour la moitié sa
valeur. Je ne pourrai
que le Musée de Bruxelles trouver
jamais une occasion d'avoir
un plus belle page à sa collection.

En attendant que Monsieur
Portet le plaise à vous
revoir un ou deux jours je
vous prie d'agréer l'assurance
de mes sentiments les plus
dévotés

Stamitz Trevel.